

Tout savoir sur le tri et le recyclage

Pourquoi recycler ?

Les emballages consomment des matières premières qui, nous l'oublions souvent, ne sont pas inépuisables (le coke et le minerai de fer pour l'acier, le bois pour le papier ou le carton...). Alors, pour éviter que nos ressources naturelles ne s'épuisent, on peut évidemment essayer de moins les gaspiller, mais on peut aussi tenter d'en recycler un maximum.

Le gain est double car en recyclant on réalise aussi, en plus de l'économie de matière, une économie d'énergie. Il faut en effet moins d'énergie pour fabriquer un objet en recyclant la matière qu'en utilisant des matières premières. Et comme l'énergie est souvent produite en brûlant des combustibles (pétrole, charbon...) qui dégagent des gaz polluants, consommer moins d'énergie signifie également moins de pollution atmosphérique. Un élément qui nous touche directement puisque d'après l'Organisation Mondiale de la Santé, en France, la pollution atmosphérique cause davantage de décès que les accidents de la route.

Une année de tri et de recyclage des emballages ménagers permet d'éviter des rejets de gaz à effets de serre dans l'atmosphère équivalant à la pollution d'une ville de 700 000 habitants*.

Pourquoi trier ?

Le geste de tri est un acte volontaire indispensable pour l'environnement. En effet, on ne peut pas recycler des déchets mélangés. C'est donc le tri par les consommateurs qui conditionne tout le traitement des déchets et qui leur permet de rentrer dans le circuit de recyclage.

En triant ses emballages, chacun de nous participe ainsi à la préservation de notre environnement.

* Source Éco-Emballages : ces résultats seraient issus d'analyses environnementales poussées, menées en 2003 sous contrôle d'experts.

Le tri, mode d'emploi ?

Grâce aux consommateurs trieurs qui ont pris le soin de séparer les emballages recyclables des autres déchets, les communes collectent les emballages séparément.

Ces communes mettent à notre disposition des bacs de différentes couleurs pour trier nos déchets en fonction de leur typologie et de leur recyclabilité. Il est très important de suivre les consignes de tri de sa commune. Si nous triions mal ou peu, c'est toute l'industrie du recyclage des emballages ménagers qui perd en qualité et en quantité. En cas de doute sur ces consignes, il ne faut pas hésiter à appeler sa mairie.

Les bons gestes du trieur efficace :

- **Bien vider les emballages** : ils ne doivent pas être salis par d'autres déchets susceptibles de pourrir et qui pourraient nuire à leur recyclage.
- **Ne pas laver les emballages** : il est inutile de gaspiller une autre de nos ressources naturelles précieuses, l'eau.
- **Ne pas emboîter les emballages** : cela donnerait du travail supplémentaire au personnel des centres de tri qui doit les séparer.
- **Mettre les bons déchets dans les bons bacs** : souvent, avant le passage des agents de collecte, un ambassadeur du tri contrôle visuellement la qualité de notre tri. Il est mauvais ? Le bac n'est pas pris, il sera collecté plus tard avec les ordures ménagères et ne sera donc pas valorisé.

Si chacun s'engage un peu, c'est la Terre qui y gagne !

L'Allemagne est le champion du tri toutes catégories. La France occupe la deuxième place. Dans le peloton de tête des pays trieurs, on trouve la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal.

Du tri au recyclage

Le recyclage est une grande chaîne humaine qui commence donc dans notre cuisine. Mais après, que se passe-t-il ?

La collecte sélective

Après avoir trié nos emballages, des ripeurs collectent nos bacs. Nos emballages recyclables sont vidés dans des bennes de collecte sélective.

Au centre de tri, un nouveau tri

À chaque type de déchets (plastique, carton, verre, métal...) correspond un ou plusieurs procédés de traitement possibles. Le recyclage n'est donc envisageable que si les déchets sont préalablement triés.

À cet effet, les emballages collectés sont amenés au centre de tri où une nouvelle sélection permet de les isoler par type de matériaux. C'est la dernière préparation avant le recyclage.

Déposés sur un tapis roulant, les emballages sont triés manuellement ou mécaniquement et regroupés par catégories : acier, aluminium, plastique opaque, plastique transparent, plastique coloré, briques alimentaires, cartons. Les emballages sont ensuite compactés, mis en balles et expédiés vers leur site de recyclage respectif.

Les autres traitements possibles

L'incinération

Devenue de moins en moins polluante au fil des années, le but de l'incinération est de réduire le poids et le volume des ordures, et de produire de l'énergie. L'énergie récupérée permet de chauffer des logements ou de produire de l'électricité.

Les résidus ultimes et les mâchefers issus de la combustion non valorisables sont stockés dans des décharges adaptées. Certains mâchefers sont recyclés dans la construction des routes par exemple.

L'incinération

Il exploite les propriétés fertilisantes des déchets organiques appelés les "déchets verts".

Le compost provient de la transformation des déchets organiques par une fermentation microbienne. Il donne un produit comparable à l'humus, utile à l'agriculture et au jardinage.

La nouvelle vie des matières : transformation et réutilisation

Le recyclage, c'est la réintroduction d'un matériau dans son propre cycle de production.

QUE DEVIENT CE QUE NOUS RECYCLONS ?

Avec... on peut faire...

27 bouteilles en plastique = 1 pull polaire.

19 000 boîtes de conserve en acier = 1 voiture.

450 flacons de détergent = 1 banc de parc.

670 canettes en acier = 1 vélo.

Recycler, c'est ainsi éviter de puiser dans les ressources naturelles en utilisant les déchets comme matières premières pour fabriquer de nouveaux produits. Le recyclage est un moyen efficace d'économiser de l'énergie et de préserver l'environnement.

Si le tri et le recyclage sont essentiels, le "meilleur déchet" reste avant tout celui qu'on ne produit pas !

Traitement des emballages ménagers
(en % du marché total)

